

Arrêté n°2022-03-11-22 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique - Section 61-63
Collège B
Scrutin du 10 mars 2022
Proclamation des résultats

La Présidente de l'Université de Poitiers

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
Vu l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
Vu l'arrêté électoral n°2022-01-27-22 du 27 janvier 2022 portant élection de la Commission d'expertise scientifique - Section 61-63 ;
Vu l'arrêté de recevabilité des listes n°2022-03-04-22 du 04 mars 2022 ;
Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 11 mars 2022 .

ARRÊTE

Article 1er : Le Comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	10
Nombre d'électeur(rice)s inscrit(e)s	41
Nombre de votant(e)s	10
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	10

Répartition des sièges

Listes	Nb de voix	%	Voix / quot	Sièges Iers	Restes	Sièges suppl.	Total Sièges
Liste commune des sections 61 et 63	10	100,0%	10,00	10	0,00		10
Total	10						10
	Sièges pourvus			10		0	
	Sièges restant à pourvoir	0		0		0	
	Quotient électoral	1,00					

Article 2 : Le Comité électoral consultatif rend l'avis suivant :

Proposition d'attribution des sièges à :

Listes	Titulaires
Liste commune des sections 61 et 63	POUSSARD ANNE-MARIE
Liste commune des sections 61 et 63	CHAMROO AFZAL
Liste commune des sections 61 et 63	TRIGEASSOU NEZHA
Liste commune des sections 61 et 63	LEBLANC PAUL
Liste commune des sections 61 et 63	LARABI CHAKER
Liste commune des sections 61 et 63	BARDAI ABBAS
Liste commune des sections 61 et 63	TNAMI SLIM
Liste commune des sections 61 et 63	ZOUZOU NOUREDDINE
Liste commune des sections 61 et 63	RICHARD NOEL
Liste commune des sections 61 et 63	YEGANEFAR NINA

Article 3 : Proclamation – Election :

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élue(s) le(s) candidate(s) désignée(s) à l'article 2.

Article 4 : Affichage – Publication :

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'UFR Sciences fondamentales et appliquées et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le vendredi 11 mars 2022

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

La Présidente de l'Université de Poitiers
Virginie LAVAL

Przemyslaw SOKOLSKI